



ENSEMBLE,
CHOISSISSONS
L'AVENIR





Une histoire riche, parfois mouvementée, toujours au service de l'environnement - que ce soit pour les hommes, les biens ou les milieux naturels - et du développement économique.

Par nature, les sujets en lien avec l'environnement, le risque et l'industrie sont complexes. La cohabitation idéale n'existe pas. Les manières de vivre cette mixité des usages sont multiples, ni tout à fait bonnes, ni totalement mauvaises. Elles sont surtout plus ou moins adaptées aux enjeux, à l'histoire et aux hommes d'un territoire.

En permettant l'expression des polémiques, des inquiétudes ou des conflits, le SPPPI PACA fait le pari de ce lieu de partage et d'intelligence où chacun peut s'exprimer, comprendre les attentes des uns et les contraintes des autres. On s'y frotte, on s'y pique, mais chacun repart avec un petit supplément dans sa réflexion, un doute levé, une nuance dans sa position, une appréhension plus fine. À sa mesure, avec ses moyens, le SPPPI PACA apporte la connaissance, tisse les réseaux, impulse des idées, des solutions, dessine un chemin pour mieux vivre ensemble.

Le SPPPI PACA, c'est aussi et surtout une longue histoire d'hommes et de femmes, ouverts et généreux. Beaucoup y ont participé, nombreux s'y sont impliqués et certains l'ont même transformé. Que chacune de ces personnes soit ici remerciée avec la plus grande chaleur.

Penser librement, n'est-ce pas mettre un pied dans le camp adverse ?

Gwénaëlle HOURDIN, *Déléguée générale, SPPPI PACA*

Quoi de plus encourageant que de naître le jour de la Saint-Valentin pour un organisme dédié à l'échange, au débat ?

Le SPPPI est né d'un « séisme »¹ celui de la création du complexe industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer acté en 1965 ; soit 18 000 ouvriers en 1973. Une pierre de trop dans ce secteur de Fos - Étang de Berre, occupé par l'industrie chimique depuis le XIXe siècle, par les raffineries au XXe, où en 1957 la déclaration d'insalubrité de l'Étang de Berre ruinait l'économie de la pêche. Le mercure et la maladie de Minamata, tout juste découverte, assombrissent les esprits. La population gronde. Mais les industriels rêvent de production, le maire de constructions et l'État de développement économique et de protection de l'environnement. L'entente se grippe. L'État opta pour la concertation et non la force pour régler la situation.



UNE STRUCTURE DE DIALOGUE INÉDITE, NEUTRE ET SOUPLE

PRÉCONISATION D'UN SPPPI

24 NOVEMBRE 1971

MISE EN PLACE DU SPPPI FOS-BERRE

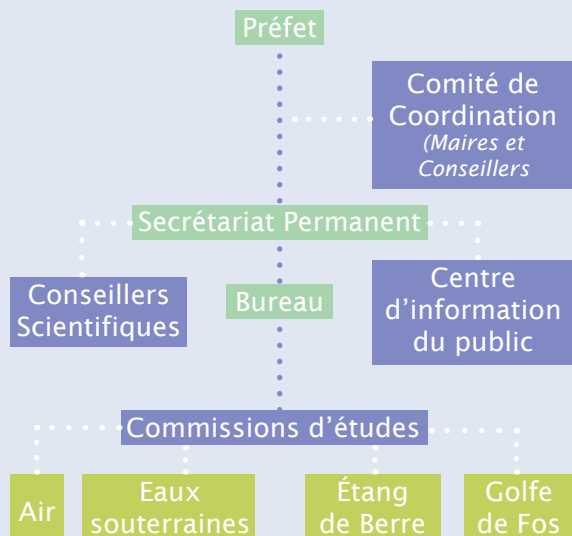
14 FÉVRIER 1972

Le protocole ministériel du 24 novembre 1971 concrétise la préconisation d'un Secrétariat Permanent pour les Problèmes de Pollution Industrielle, émise par Bernard Schnell, Gérard Renon, Jean-Martin Folz, les trois auteurs du rapport Schnell, commandé en octobre 1971. Le 14 février 1972, le préfet des Bouches-du-Rhône, Jean Laporte, met en place le SPPPI Fos-Berre, premier en France et ajoute la participation des collectivités comme membres permanents. Quatorze autres secrétariats verront le jour au fil des décennies.

La grande innovation repose sur une structure informelle. Elle trace une ligne de vie forte au SPPPI PACA, il avance en souplesse malgré les évolutions de l'appréhension des risques, les changements d'échelle, les participants toujours plus nombreux et variés.

¹ Désignation par les habitants de Fos du chamboulement qu'ils vivent, dans *Le SPPPI trente ans de concertation* - 2001 SPPPI PACA

LA PREMIÈRE VIE DU SPPPI PACA



Le statut du SPPPI (extrait de la première plaquette de 1972)

L'aire du SPPPI est centrée sur Fos-sur-Mer et l'Étang de Berre d'où son nom initial SPPPI Fos-Berre. Autour de la table, les industriels, les élus ou représentants des collectivités locales, l'État par l'intermédiaire du service des Mines (qui deviendra en 1983 la DRIRE²), traitent en priorité de la pollution de l'air et des eaux de surface et souterraines. Des scientifiques, experts et techniciens, viennent en appui constant pour des débats éclairés.

Fixer les seuils et contrôler : le préalable à toutes réflexions et actions

Si aujourd'hui cela paraît inconcevable, jusqu'aux années 70, ni l'analyse ni les seuils des émissions ne préoccupent les esprits. Le rapport Schnell introduit cette notion et fixe les objectifs limites de tonnage moyen d'oxydes de soufre (SO_2) à atteindre avant le 1er janvier 1973. Les établissements industriels produisent, dès mars 1972, des tableaux de bord quotidiens des émissions concernant l'anhydride sulfureux (H_2S) notamment. Dans la même veine, le calcul de la hauteur des cheminées est étudié (avril 1972) et la réduction des rejets d'eau vise une diminution de 50% pour 1975 et de 90% pour 1977.

²Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement.

**PREMIER PLAN
ANTIPOLLUTION
DE L'EAU ET DE
L'AIR**

1971 - 1977

Des entités telles qu'AIRFOBEP³ (1972) constituée de treize industriels, l'inspection ICPE et le service maritime des Bouches-du- Rhône (1972) naissent, soit pour mesurer, soit pour faire respecter. La Pagode, bastion du contrôle des émissions depuis le sommet de la colline Notre-Dame-des-Marins de Martigues est inaugurée par le ministre Michel d'Ornano à l'été 1977.

Le SPPPI amorce un long processus de réduction des polluants. Le 1^{er} objectif sur les rejets dans l'eau est une réduction de 90% par rapport à 1972, sur la DCO (demande chimique en oxygène), les matières en suspension, les hydrocarbures et le phénol. Cet objectif sera dépassé en 1994 avec 98% de réduction. Quant au SO₂, après un premier quota fixé à six cents tonnes par jour sur la zone Fos-Berre, les émissions ne cesseront de baisser par la suite atteignant 42 tonnes/jour en 2019.

Un vaste programme scientifique (5 millions de francs en 1975) se met en place sur le suivi de la qualité des eaux du Golfe de Fos, de l'étang de Berre et celui de Bolmon. Des études diligentées par le Service Maritime des Bouches-du-Rhône (rattaché à l'époque au Port Autonome) et par la DRIRE (anciennement service des Mines) sont menées par des scientifiques de renom sur la courantologie et les dépôts de sédiments entre autres. La centrale hydroélectrique de Saint-Chamas fait l'objet d'une attention toute particulière.

**EXTENSION
DU SPPPI**

ANNÉES 80

Dans les années 80, le SPPPI s'étend et couvre les Bouches-du-Rhône. De nouvelles pollutions apparaissent ; les poussières, les odeurs, les déchets et les risques s'invitent dans les groupes de travail et les commissions.

En parallèle de cette extension géographique, les thématiques des déchets et des risques prennent de l'ampleur. Des commissions spécifiques leur sont dédiées.

³Association des Industriels de la Région de Fos-Étang de Berre pour l'Étude et la Prévention de la pollution, devenue aujourd'hui AtmoSud sous une forme collégiale.

La première réunion de la commission risques se tient en 1987 et les accidents graves de Total La Mède (1992) ou encore de Seveso ravivent la perception du risque.

La prévention monte d'un cran :

- La confiance lucide, première plaquette d'information grand public, est publiée en 1989,
- Tout un panel de contrôles et de consignes de sécurité est créé, et des réponses pratiques comme la portée d'audition des sirènes sont apportées.



L'information du public

Un temps effectué par le SPPPI, se renforce. La population s'impatiente, elle veut être mieux informée. Il est décidé au sein du SPPPI, la création d'une association dédiée - le CYPRES⁴ - qui sera inaugurée par Brice Lalonde en 1991. Ce centre d'information du public éditera plaquettes et brochures, organisera des expositions ainsi que des séances éducatives en milieu scolaire. Créée initialement autour du risque industriel, elle étendra plus tard son activité aux risques naturels.

Dans les années 90, le sujet de l'autosurveillance est traité en profondeur, le groupe de travail aboutit à la mise en place de l'autosurveillance des rejets industriels. Et en 1993, les données de rejets des industriels sont mises à disposition du public via le serveur MAIRAN⁵.

⁴Centre d'information du public pour la prévention des Risques industriels et la protection de l'environnement.

⁵Maîtrise de l'Analyse de l'Information, de l'Informatisation sur les Rejets industriels par l'Assurance qualité et la Normalisation.

CRÉATION DU
CYPRES

1991

ÉLARGISSEMENT DU SPPPI

1991

En 1991, le SPPPI Fos-Berre devient le SPPPI PACA. Le territoire s'élargit aux autres départements de PACA, le Vaucluse, les Alpes-Maritimes (l'industrie des arômes et du parfum) ainsi que les Alpes de Hautes-Provence (Saint-Auban).

Alors le SPPPI focalise ses sujets de réflexions. Ils portent par exemple sur le chlore à Saint-Auban, sur les zones Seveso des quatre départements, sur la problématique des cours d'eau ou des rejets d'eau à Marseille.

En réponse aux craintes des populations, la création des alertes sur les émissions au SO₂ baptisées **STERNES**⁶ est actée (1995). Gérées par AIRFOBEP, elles ont pour objet de prévenir les pics de pollution au SO₂ et de réduire les émissions industrielles.

NOUVEAUX SUJETS D'ÉTUDES

2000

À l'aube des années 2000, de nouveaux sujets d'étude se greffent aux existants, tels les micropolluants, l'ozone, les sols pollués, le risque sismique ou encore les EIPS (éléments importants pour la sécurité). Le travail abonde, mais le SPPPI PACA n'entraîne plus.

⁶Système Temporaire d'Encadrement Réglementaire et Normatif des Émissions Soufrées.



Avant d'expliciter l'évolution historique du SPPPI et la mise en place de son nouveau statut, indépendant (GES-SPPPI), voici différentes actions significatives montrant l'évolution dans le temps de la prise en compte des sujets.

Incitation et préparation de la législation nationale

Les déchets : en travaux préparatoires à la loi du 13 juillet 1992 instituant les PREDI⁸, le SPPPI PACA, réuni en commission déchets (créée en 1991), recense les installations et les filières de traitement des déchets industriels en région. Dans les années 80, il avait également incité à l'élimination par la présentation d'exemples comme la valorisation de résidus d'hydrocarbures de raffineries.

Participation à la planification régionale

Le plan régional de la qualité de l'air (PRQA) : le travail préalable d'état des lieux des connaissances a été mené par le SPPPI PACA entre 1997 et 2000 et aboutit aux 38 recommandations du plan. L'application est suivie par des commissions spécifiques où pour chaque mesure est désigné un interlocuteur. Parmi les mesures, certaines sont inscrites dans les documents réglementaires PPA⁹ et PDU¹⁰.

Action volontariste

Les distances d'isolement autour d'installations potentiellement dangereuses : la directive Seveso est affinée au regard des spécificités territoriales grâce à un groupe de travail du SPPPI PACA (1988) qui a réfléchi et a conçu un règlement-type à intégrer dans les POS¹¹ ou les PAZ¹².

⁸Plan Régional d'Élimination des Déchets Industriels

⁹Plan de Protection de l'Atmosphère

¹⁰Plan de Déplacements Urbains

¹¹Plans d'Occupation des Sols

¹²Plans d'Aménagement de Zone

Initiatives concrètes des industriels

Les stations d'épuration : les industriels se proposent, entre autres, de se doter de stations d'épuration pour remédier aux rejets 100% pollués. En parallèle à la mise en place de ces installations de traitement des eaux, l'autosurveillance des réseaux par les salariés devient une habitude ; cela signe leur entrée en scène dans l'information et le débat.

Le bénévolat en appui de la réglementation

L'Observatoire des odeurs, porté par AIRFOBEP : six cents bénévoles, répartis sur quatre cents communes, à partir de novembre 1999, contrôlent les odeurs industrielles, celles de la circulation et des stations d'épuration avec comme objectif d'identifier les sources et de réduire les odeurs.

Un outil d'information d'urgence

La fiche G/P (Gravité/Perception) : une feuille simple, informant rapidement et efficacement la mairie, le CHSCT, la DREAL, le SIRACEDPC et le préfet sur l'accident/ou l'incident en mentionnant le degré de gravité et de la perception.

Ainsi, en cinquante ans, le SPPPI PACA a décroïsonné les mondes dans une action sans frontière.

LA DEUXIÈME VIE DU SPPPI PACA

Au bout de trente-six années, le sens initial et la vocation du SPPPI PACA s'étiolent. La place de la DREAL notamment (ex DRIRE), très influente sur les sujets retenus pour les réunions des commissions pose question. D'où l'initiative exemplaire et clairvoyante des services de l'État de mener une enquête auprès des acteurs locaux pour convenir de l'avenir du SPPPI PACA. Il en résulte le maintien de la structure comme instance de dialogue et d'échange, mais une réforme en profondeur est nécessaire pour la transformer en une association **collégiale**.

BUREAU PROVISOIRE

2009

En 2009, un bureau provisoire animé par des représentants de chacun des cinq collèges⁷ institue la nouvelle structure de gouvernance, et en établit les principes fondamentaux dans une Charte.

CRÉATION DU GES-SPPPI

2012

En renfort, et pour une **gestion indépendante**, à partir de décembre 2012, l'association du **GES-SPPPI est créée** pour gérer, administrer et faire fonctionner de manière collégiale le SPPPI PACA, comptabilisant près de trois mille membres ou partenaires en 2022.

⁷Industriels, collectivités locales et territoriales, associations, services de l'État et syndicats.



Membres du CO/CA, 2015

”

Qu'évoque pour vous, le mot « industrie » ?

« Des activités créatrices de valeur, de produits et services et d'emplois directs et indirects »

*M. Bayard, Environnement Industrie (2022)***Qu'évoque pour vous, le mot « risque » ?**

« Contrairement au danger qui est une valeur intrinsèque, le risque n'apparaît que si on n'est exposé consciemment ou inconsciemment au danger »

C. Sales, Métropole Aix-Marseille Provence (2022)

”

**ÉCHANTILLON DU SAVOIR-FAIRE
EN TABLES RONDES ET GROUPES DE TRAVAIL**

.....

Ouvrir les yeux sur l'autre et ses contraintes

Associations + Collectivités + État & Établissements publics + Industriels et Professionnels + Salariés.

La parole

est une donnée précieuse, mais volubile, les comptes-rendus exhaustifs, des « traceurs », la retiennent.

Absence de hiérarchie

autour des tables rondes, ni tribun, ni ordre de prise de parole, tout le monde est au même niveau.

”

Qu'évoque pour vous, le mot « concertation » ?

« Écouter des avis différents, pour tenter d'en établir une résultante. »

*D. Sapa, CFE-CGC Chimie Méditerranée (2022)***Qu'évoque pour vous, le mot « environnement » ?**

« Tout ce qui nous entoure, la nature, les habitations, les commerces, les industries »

B. Vigne, ADEME (2022)

”

”

Qu'apporte le SPPPI, selon vous ?

« Le but du SPPPI est de concilier les points de vue de chacun pour un développement industriel harmonieux lié à une qualité de vie pour les populations la meilleure possible »

*Collège Associations
(2016)*

« Chaque acteur peut y trouver son espace et c'est un fonctionnement tellement plus représentatif de la société. Les travailleurs peuvent y apporter enfin la réalité du travail souvent absente des débats. Les visions stratégiques, opérationnelles, locales, individuelles s'y enrichissent harmonieusement »

Collège Salariés (2016)

« Le SPPPI réunit toutes les parties concernées pour un travail collégial autour des risques industriels. Ce partage permet d'avancer et de prendre des décisions éclairées et réalisables »

*Collège Collectivités
(2016)*

« Contribuer au fonctionnement du SPPPI, c'est se doter d'un outil considéré comme un acteur nécessaire à la bonne intégration des activités dans son environnement, c'est démontrer tout l'intérêt porté à l'avenir de l'industrie sur le territoire »

Collège Industriels (2016)

« La richesse du SPPPI repose sur la pluralité des points de vue en son sein, qu'il s'agit de fédérer autour d'un objectif commun : repérer la place de l'industrie dans un contexte de développement durable. »

Collège État (2016)

”

Qu'est-ce qui vous a marqué ?

« J'ai d'excellents souvenirs de conférences thématiques d'un très bon niveau »

*D. Sapa, CFE-CGC
Chimie Méditerranée
(2022)*

« La présentation de l'avancement du plan d'actions RÉPONSES le 9 mars 2022 à Khariessa, comme un point fort dans l'histoire du projet avec un dialogue et des échanges apaisés »

N. Lopez, Petroineos (2022)

« Les rencontres avec la population sans langue de bois »

*C. Sales, Métropole
Aix-Marseille Provence
(2022)*

« Les échanges inter collèges autour d'un café... et la préparation des réunions thématiques »

B. Vigne, ADEME (2022)

« Les séminaires REX (post incendie, torches, ...), la création de RÉPONSES »

*M. Bayard, Environnement
Industrie (2022)*



Qu'évoque pour vous, le mot « collégialité » ?

”

Le fait de pouvoir aborder les sujets en toute égalité et d'avoir des avis donnés par les membres de tous les collèges.

C. Sales, Métropole Aix-Marseille Provence

”

*Travailler ensemble, coconstruire
sortir de son cadre.*

M. Bayard, Environnement Industrie

”

*Groupe de personnes partageant
des opinions.*

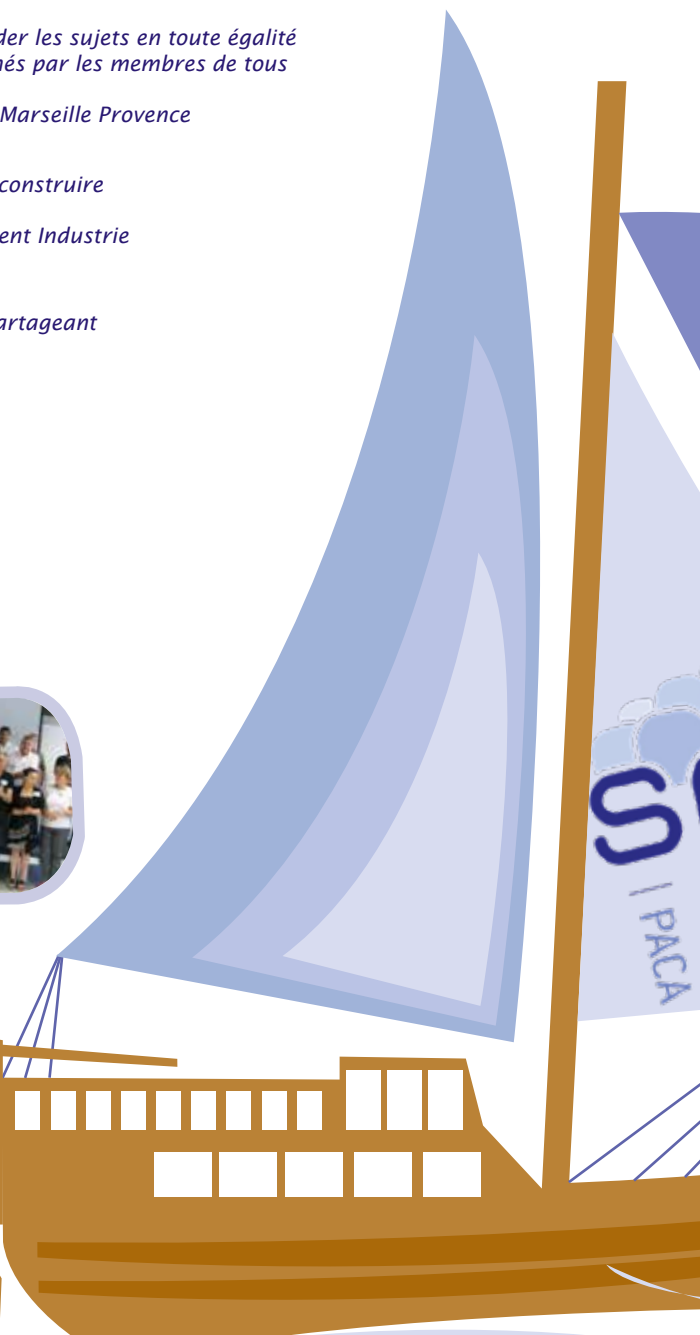
B. Vigne, ADEME



oriente les activités
du SPPPI PACA



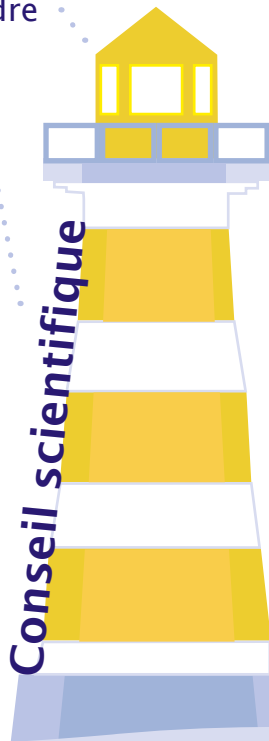
Conseil
d'Orientation



insufflé son énergie
au SPPPI PACA



donne son éclairage
sur les directions à
prendre



Assemblée plénière

PPI

Bureau



organise en équipe le
quotidien du SPPPI PACA



CONNAÎTRE LES SUJETS

COMME LE FOND DE SA POCHE

DÉCHETS D'ACTIVITÉ DE SOIN À RISQUES INFECTIEUX (DASRI)

Des solutions partagées à une situation critique

Ce groupe de travail est né d'une crise, celle de l'accumulation des déchets des établissements de soins, les trois incinérateurs de la région étant en défaut en même temps. S'ajoute à cela le contexte inquiétant de l'épidémie du virus Ebola qui faisait des ravages en Afrique.

Le SPPPI PACA a souhaité identifier les causes profondes afin de proposer des solutions structurelles. Tous les maillons de la chaîne participèrent aux tables rondes :

- les représentants des collecteurs, les représentants des incinérateurs,
- les représentants du personnel,
- les collectivités locales,
- l'ARS, la DREAL,
- les représentants des associations.

Un des bénéfices majeurs de ces groupes de travail est le peignage fin, jusqu'au détail, des problèmes. Dans ce cas, on peut citer la taille des bacs qui, n'étant pas standard, empêchait de basculer sur un autre incinérateur en cas de panne du site référent. Plusieurs propositions sont débattues, chacun s'en saisissant pour améliorer la situation.



”

« Poursuivez ce groupe de travail »

« J'ai particulièrement apprécié la richesse des échanges »



SCHÉMA RÉGIONAL DES CARRIÈRES (SRC)

Une planification étatique en co-construction et une adaptation au covid

Chaque habitant consomme cinq tonnes par an de matériaux de carrières¹³, d'où la nécessité d'amortir les impacts de leur exploitation. Le Schéma Régional des Carrières (SRC), en remplaçant les schémas départementaux, planifie l'installation et l'activité de ces sites d'extraction à l'échelle régionale.

L'inédit pour ce SRC fut la volonté de l'État de préparer collectivement les phases de consultation réglementaire.

Et pour cela, informer et écouter les collectivités locales et autres parties prenantes au fur et à mesure du processus d'élaboration du schéma, avec pour bénéfices :

- le partage très en amont des informations,
- une participation plus importante aux phases de consultation,
- la préparation des saisines officielles,
- la mise en évidence des enjeux et des points de vigilance,
- une consultation plus efficiente.

Ce séminaire est un des cas d'adaptation au COVID du SPPPI PACA qui durant les périodes de confinement s'est organisé de manière à poursuivre la concertation à distance.



*3 réunions prévues
2017 : 80 participants
2021: 50 participants en
visioconférence
Prochaine réunion en
2023*

”

« La clarté de la présentation et les explications apportées »
« Le déroulement général de la réunion »
« À reconduire ! »

¹³Données 2015, UNICEM PACAC

ENVIROFOS / ENVIRO ÉTANG DE BERGE

Depuis 2017, communiquer l'information exhaustive

Cette plateforme internet unique favorise l'accès à la connaissance et le partenariat en collectant toute la littérature (études universitaires, études acteurs locaux, comme les rapports d'Atmosud). Initialement centrée sur Fos-sur-Mer, en 2017 ENVIROFOS est progressivement étendue aux arrondissements d'Istres, d'Arles et d'Aix-en-Provence.



Les étudiants du Master Prévention des Risques et Nuisances Technologiques identifient les producteurs (Institutions, services de l'État, laboratoires de recherche, EPCI, ...) scrutent leurs sites internet, collectent les études et actualisent par une veille.

Le résultat est très vivant, grâce à une cartographie avec vue rapide, fiche, localisation et liens avec d'autres études sur le même sujet.

<https://www.spppi-paca.org/enviro-etang-de-berge>





L'AVENIR EN AVANT-PREMIÈRE

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE & TERRITORIALE (EIT)

Du concret et régional

L'EIT est un des maillons de l'économie circulaire. Le SPPPI PACA a participé au développement de la **culture** en présentant le retour d'expérience des industriels régionaux et ce qui peut être imaginé à l'avenir.

Lors de ce séminaire-débat, plus qu'une confrontation de points de vue, ce fut une ouverture sur l'avenir. À nouveau, fidèle à son credo, le SPPPI PACA a voulu aborder des cas concrets.



”

« Ce niveau de rencontre est à renouveler absolument »
« Des cas concrets très intéressants »



CYCLE RISQUES ÉMERGENTS

Éclairage et réflexion sur des sujets mal connus

Le SPPPI PACA a invité **des chercheurs** en appui pour aborder de manière claire ces sujets hautement spécifiques, méconnus et recelant nombre d'incertitudes.

Les industriels ont confié leurs usages en détail, avec par exemple le cas du pelliculage blanc de l'intérieur des boîtes de conserve, pour lesquelles la substitution du Bisphénol A (perturbateur endocrinien) doit être adaptée au pH des différents aliments ce qui occasionne des problématiques de chaîne de productions.

Le jeu **quizz**, organisé par France Nature Environnement, dynamisa l'échange.



2015 à 2016
3 ateliers :
- les nanomatériaux et les nanotechnologies,
- les perturbateurs endocriniens,
- REACH (règlement européen des produits chimiques)
195 participants

”

« Excellent tour d'horizon »
« Très clair »



DÉCRIPTER L'ACTUALITÉ SUR LE VIF

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES PPRT

Le SPPPI PACA s'est positionné en accompagnement de l'avancement du sujet.

La DDTM 13, la DREAL PACA et parfois l'association AMARIS participèrent à l'animation.

Avec comme point de départ le tragique accident AZF à Toulouse en 2001, l'État change l'appréhension de l'exposition aux risques industriels. De la méthode déterministe (zones concentriques de dangerosité), il passe à une démarche probabiliste, avec un système de scénarios de risques, et en application, des expropriations ou des mesures compensatoires d'envergure (barrières...).



L'objectif de ces sessions était de **nourrir le besoin d'information** très important et cela par des retours d'expériences, des partages de bonnes pratiques. Une session fut par exemple consacrée à la formation des collectivités locales, session conduite par une avocate.

”

« Franchise de la DDTM »
« Grande qualité des échanges »



SÛRETÉ

Le collectif pour tirer les enseignements d'un acte inédit

Tout part de l'acte de malveillance de juillet 2015 : un dispositif de mise à feu a été placé sur une cuve d'une raffinerie ; s'ensuit un incendie aux conséquences sanitaires angoissantes pour les riverains, avec en arrière-plan le contexte violent des attentats de 2015.

La DDETS¹⁴ souhaitant s'associer au SPPI et élargir la réflexion, a proposé l'organisation d'un séminaire sur la sûreté autour des sites Seveso, au-delà des lieux formels et obligatoires que constituent les CISST¹⁵ des trois plateformes : Lavéra, Fos-ouest, Fos-est.

Lors de ce séminaire, plusieurs acteurs sont intervenus comme par exemple l'État-major de zone, la cellule courroie entre les territoires et le ministère, fort de son pragmatique retour d'expérience, pour cette situation inédite.

Depuis, d'autres séminaires ont été organisés avec la DDETS, sur des sujets variés.



”

« Journée de très haut niveau »
« Belle qualité de la représentativité »
« Le manque de bonbons au réglisse :) ! »

¹⁴Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

¹⁵Comité Interentreprises de Sécurité, de Santé et des Conditions de Travail



TORCHES & CHANDELLES

Tordre le cou à la controverse

Le SPPI PACA a su rassembler des personnes très différentes sur un sujet polémique, qui comporte de forts enjeux et nourrit de nombreuses critiques. Élément majeur de sécurité, les torches consistent en des soupapes de sécurité lors d'incidents. Mais sont-elles toujours utilisées à bon escient ? Le directeur de la plate-forme de Berre, le directeur HSE¹⁶ de Lavéra, un représentant d'Arcelor ont livré leurs problématiques d'industriels. Face à eux, les associations ont, quant à elles, pu exposer leurs doutes et leurs craintes.



”

« Transparence »

« Pas de langue de bois »

« Merci pour le temps consacré aux échanges »

¹⁶Hygiène, Sécurité, Environnement



ÉCOUTER ATTENTIVEMENT LES PRÉOCCUPATIONS ACTUELLES ET FUTURES

MÉLANGES / EFFET COCKTAIL

Éclairer sur des sujets encore en recherche

Plusieurs spécialistes du sujet, médecin, toxicologue, membre de l'École des Hautes Études de Santé Publique (EHESP), ou encore chercheur ont apporté un éclairage sur la question des mélanges et les risques pour la santé. Un sujet extrêmement ouvert où, même si certains mélanges, comme les particules diesel, le tabac, sont étudiés depuis longtemps, la recherche demeure très active.



”

« J'ai particulièrement apprécié le partage d'expériences et des experts expérimentés et pédagogues »

« Les présentations, les questions/réponses, ainsi que le fait de pouvoir parler avec les différents interlocuteurs »

BRUIT

Au poste de travail et dans l'environnement

Non les haies ne filtrent pas le bruit ! C'est une des fausses idées qui fut déconstruite, l'objectif étant de partir d'une base solide de connaissances pour avancer. Le SPPI PACA eut le plaisir d'accueillir pour la première fois la CARSAT. L'organisme fit bénéficier l'auditoire de son regard sur le sujet et des données chiffrées sur le bruit au poste de travail.



”

« La représentation des différents acteurs autour du pupitre comme dans la salle »

« Contenu des interventions et les questions-débats »



SITES & SOLS POLLUÉS

Éclairer sur des sujets encore en recherche

Le premier séminaire portait sur la surveillance des eaux souterraines, les deux suivants sur l'évolution de la réglementation. Une consultation en amont a permis de recueillir l'avis des participants, de construire l'ordre du jour autour et d'enrichir la réflexion nationale sur ces évolutions et surtout leurs applications.

Les bureaux d'études, utilisateurs de ces préconisations et de ces normalisations, ont été particulièrement impliqués. L'expert national du BRGM a fait preuve de réalisme et de pragmatisme sur une situation complexe à tel point qu'un collectif est venu le remercier à la fin de la réunion.



*2016 à 2018
1 séminaire par an
de 64 à 113 participants,
un record à ce jour !*

”

« Très intéressant les retours d'expériences et la présence des représentants des services de l'État »
« Session très intéressante, merci. »



DISPOSITIF RÉPONSES

Réduire les pollutions en santé environnement

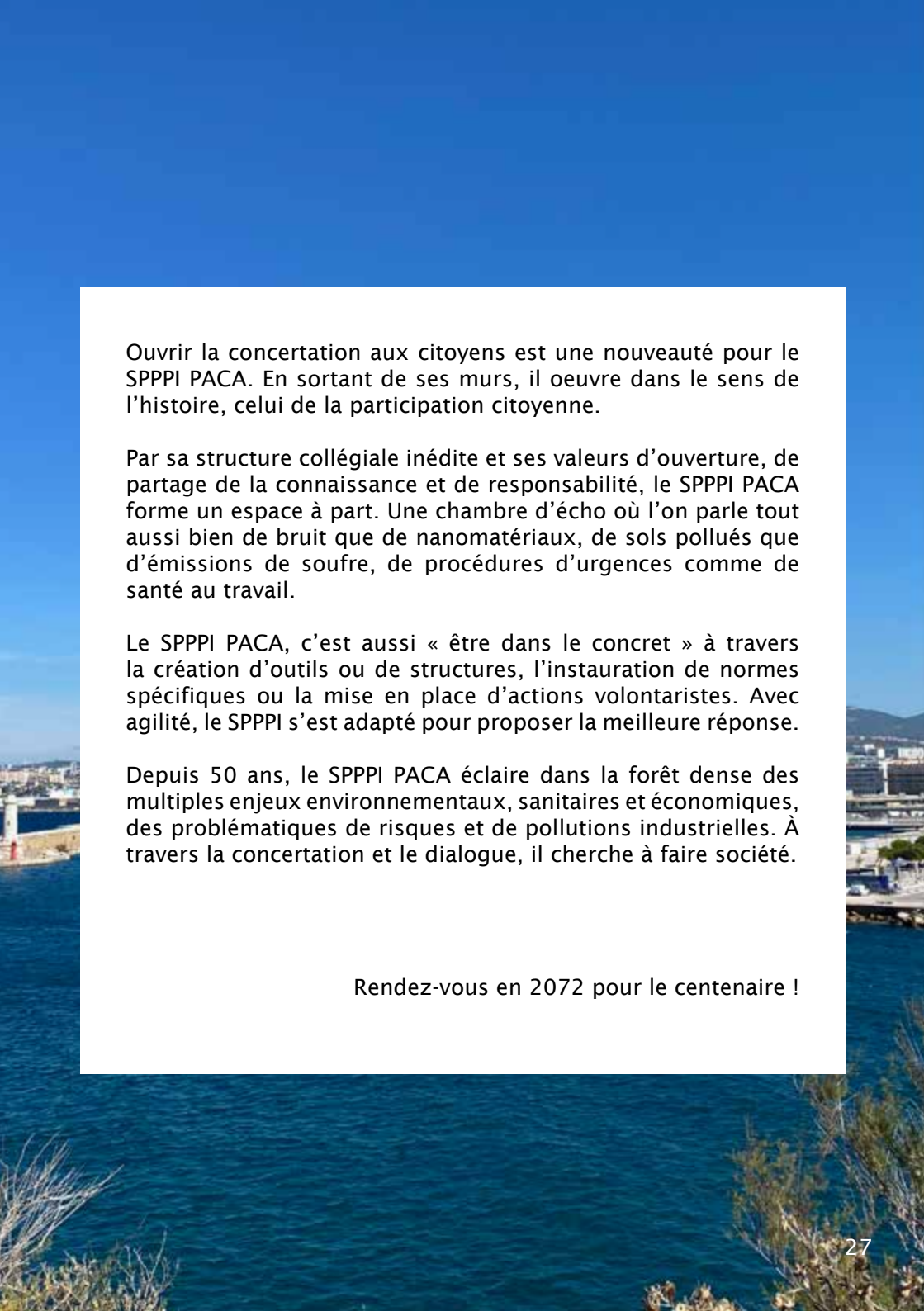
Le SPPPI est né d'un conflit ; RÉPONSES, initiative colossale et engageante au plus haut point est également due à des tensions. L'étude Fos-EPSEAL, enquête-terrain sur l'état de santé déclarée, conclut en 2017 à un impact de la pollution de l'air alarmant et bien supérieur à ceux indiqués par Santé Publique France.

Financement à parts égales entre l'État, les collectivités locales, l'industrie. Les voix des 5 collèges à équité.

Sans entrer dans la controverse des chiffres mais dans le but d'agir contre la pollution concrètement, avec comme arme la parole constructive, le SPPPI PACA propose une réponse en s'adressant pour la première fois directement à la population. En 2019, 700 personnes écoutées sur 21 communes. Un panel citoyen est recruté par voie de presse. En 2020, le projet devient dispositif et se pérennise. Il est récompensé par un Trophée de la concertation et de la participation. En 2021, le dispositif est lauréat de l'appel à projet national « Participation citoyenne sur les territoires » et la concertation gagne en puissance. Sur 34 lieux, 1300 personnes sont consultées et notamment des publics éloignés, comme les jeunes, un angle mort que le SPPPI PACA a souhaité combler avec une écoute particulière et des produits de sortie co-construits.

S'ensuit la **mobilisation de l'intelligence collective** par des ateliers participatifs, des temps d'échanges plus spécifiques comme les conseils municipaux des jeunes. Et un partage des résultats par une restitution publique, une communication continue via la plate-forme, un site internet dédié www.dispositif-reponses.org

Les 140 attentes des habitants recensées ont obtenu une réponse de la part des associations, de l'État, des collectivités et des industriels, des salariés et des experts, impliquant ainsi 45 porteurs du territoire. RÉPONSES comble l'écart entre les préoccupations des habitants et les actions des acteurs du territoire.



Ouvrir la concertation aux citoyens est une nouveauté pour le SPPPI PACA. En sortant de ses murs, il oeuvre dans le sens de l'histoire, celui de la participation citoyenne.

Par sa structure collégiale inédite et ses valeurs d'ouverture, de partage de la connaissance et de responsabilité, le SPPPI PACA forme un espace à part. Une chambre d'écho où l'on parle tout aussi bien de bruit que de nanomatériaux, de sols pollués que d'émissions de soufre, de procédures d'urgences comme de santé au travail.

Le SPPPI PACA, c'est aussi « être dans le concret » à travers la création d'outils ou de structures, l'instauration de normes spécifiques ou la mise en place d'actions volontaristes. Avec agilité, le SPPPI s'est adapté pour proposer la meilleure réponse.

Depuis 50 ans, le SPPPI PACA éclaire dans la forêt dense des multiples enjeux environnementaux, sanitaires et économiques, des problématiques de risques et de pollutions industrielles. À travers la concertation et le dialogue, il cherche à faire société.

Rendez-vous en 2072 pour le centenaire !



CAP SUR DE NOUVEAUX DÉFIS

Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles
www.spppi-paca.org



SPPPIPACA